

## PRÉSENTÉ

Le 15 janvier 2003  
Argenteuil

Aux commissaires du BAPE  
575 rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec, Qué.  
G1R 6A6

**Objet:** Lettre de sensibilisation et demande d'intervention au sujet de la production porcine biologique au Québec.

Bonjour,

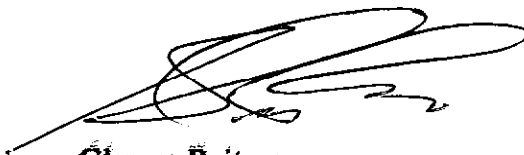
Productrice indépendante depuis 1987, ma production est présentement en transition biologique depuis février 2001. Elle se trouve dans la zone grise du système actuel puisque pour obtenir la certification biologique les suidés doivent avoir accès à l'extérieur (quand le temps le permet). Nous sommes certifiés depuis 5 ans par O.C.I.A. Québec et Garantie-Bio/Écocert pour nos autres productions céréalières, maraichères, avicoles ainsi que la transformation. Donc l'idée et le choix de persévérer dans le développement de ce nouveau créneau a été bien réfléchi.

Même si Argenteuil n'a que trois producteurs de porcs (type familial), il n'en reste pas moins qu'en 2001, j'ai dû avoir recours aux Affaires Municipales pour faire lever un avis de motion émis illégalement par Brownsburg-Chatham sur un projet de développement conforme à l'environnement (les distances). J'aimerais aussi souligner que pour la production porcine biologique, les organismes de certification, ont établi un plafond à cette production (150 truies + engraissement) ce qui freine les ardeurs des intégrateurs. Évidemment, mon problème se situe maintenant au niveau du MENVIQ à ce sujet. En 2001, j'ai déposée une demande pour l'obtention d'un CA afin de pratiquer cette production et d'en obtenir la certification biologique mais l'accès extérieur a fait en sorte que mon dossier me soit retourné. J'ai par la suite écrit au Ministre André Boisclair ainsi qu'au Ministre Maxime Arseneau afin de les sensibiliser puisqu'ils parlaient de production porcine durable....quoi de plus, qu'un porc élevé biologiquement pour une agriculture porcine durable? Et pourtant, je crois fermement qu'il est possible d'établir des normes justes et applicables (\$\$\$) pour satisfaire les certificateurs biologiques, le MENVIQ et les producteurs intéressés à ce nouveau créneau. D'ailleurs, j'avais aussi soumis mon intention de travailler avec eux pour l'élaboration d'une solution sur le terrain (le site) au sujet d'une cours d'exercice fonctionnelle.

**Administratrice au syndicat des producteurs de porcs des Laurentides, depuis quelques années, je constate que je dérange mes confrères de production par ma nouvelle orientation porcine biologique. Me considérant l'une des leurs...pour ensuite me considérer autrement. Il y a beaucoup de travail à faire pour faire accepter ce nouveau créneau au sein de la fédération elle-même. Même s'il est différent, il n'en demeure pas moins une complémentarité à la production porcine québécoise.**

**Par cette lettre, j'espère vous sensibiliser à cette nouvelle production que j'aimerais faire légalement (au sens de la loi) et en toute quiétude.**

**Je dérange et je dérangerai encore....mais pour une bonne cause,**



**Glenna Poitras  
Ferme porcine Glenna Poitras  
Les Entreprises Agri-Choux inc.**

**G. Poitras**